

Les baccalauréats

Le baccalauréat est un diplôme du système éducatif français qui a la double particularité de sanctionner la fin des études secondaires et d'ouvrir l'accès à l'enseignement supérieur. Il constitue le premier grade universitaire.



[Le baccalauréat général et technologique](#)

Le baccalauréat général est organisé en séries économique et sociale (ES) et littéraire (L) et scientifique (S). Il vise la poursuite d'études supérieures longues.

Le baccalauréat technologique se prépare en deux ans dans un lycée après une classe de seconde générale et technologique. Deux baccalauréats technologiques - STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) et TMD (techniques de la musique et de la danse) - se préparent en trois ans après la classe de troisième.



[Le baccalauréat professionnel](#)

Le baccalauréat professionnel se prépare en trois ans après la troisième. Il existe près de 80 spécialités. En formation initiale, le passage du brevet d'études professionnelles (BEP) ou du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) est intégré dans ce parcours.

M.A.J. le 20/12/2018

Dans cette rubrique

- [Baccalauréats général et technologique](#)
- [Baccalauréat professionnel](#)



Faire une demande de

[Attestations de réussite à un examen](#)

[Communication de copies](#)

[Duplicatas de relevé de notes](#)

Rectorat de Nantes

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Tél. 02 40 37 37 37